



*Direction de l'animation  
et des relations avec la population  
Service des actions culturelles  
et de la vie associative*

Tél. 03 20 66 58 09

**DECISION**

**DEC/2024/CL/116**

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu la prestation de « Cécile CUVELIER » Samedi 25 mai 2024 salle Henri DUNANT, avenue Dunant 59510 HEM

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : De signer un contrat de cession de la représentation susmentionnée pour un montant 320.00€ TTC.

**ARTICLE 2** : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Villeneuve d'Ascq sont chargées chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Hem, le 14 mai 2025

Francis VERCAMER

Maire de HEM  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



DGS

Standard mairie: 03 20 66 58 00 - [www.ville-hem.fr](http://www.ville-hem.fr) - [contact@ville-hem.fr](mailto:contact@ville-hem.fr)

